

## ***Assez causé ?***

L'été est passé par là-dessus, mais souvenons-nous : deux fois, en mai et juillet, le gouvernement a utilisé « l'article 49-3 » de la Constitution pour imposer la loi Travail sans qu'elle soit votée à l'Assemblée - où tout laissait penser qu'elle aurait été rejetée car beaucoup de députés de gauche n'en voulaient pas.

Ainsi cette loi, qui affaiblit le droit du travail, qui cède à la pression des dirigeants patronaux et de la direction financière de la Commission Européenne, et qui était critiquée ou combattue par la majorité des Français (selon tous les sondages), et par tous les syndicats à des degrés divers, devrait entrer en vigueur par « le fait du prince » : en gros, Manuel Valls est au pouvoir, donc il passe en force. Même s'il faut pour cela « *brutaliser et intimider son propre camp* » - ce n'est pas nous qui le disons, c'était le constat sévère de Michel Rocard, dans une interview parue quelques jours avant son décès.

Le débat sur la loi Travail a donc eu lieu dans des journaux, sur le web, dans des assemblées syndicales, dans les forums de « Nuit debout »,... mais il aura été complètement tronqué, privé d'aboutir, au Parlement, c'est-à-dire justement là où la loi s'élabore. Peut-on agir ainsi, et déplorer ensuite que l'abstention dans les élections ne cesse de grimper ?

Il s'agissait là d'enjeux nationaux, et graves, mais faisons tout de même le lien, à plus petite échelle, avec nos efforts au Pré, pour que les décisions qui concernent la vie de cette ville soient pleinement débattues. Ce que les responsables de la majorité socialiste baptisent parfois, de façon un peu hautaine, notre « discours de la méthode ». Eh bien nous y tenons : à tous les niveaux de la vie politique, nous sommes sûrs que les décisions sont plus précises, plus justes, mieux comprises, quand les gouvernants, quels qu'ils soient, font le choix d'une délibération collective et vivante. On n'en est pas là, visiblement. Il faudra pourtant y venir, avant que les liens entre la population et ce qu'on nomme la « classe politique » ne soient définitivement déchirés.